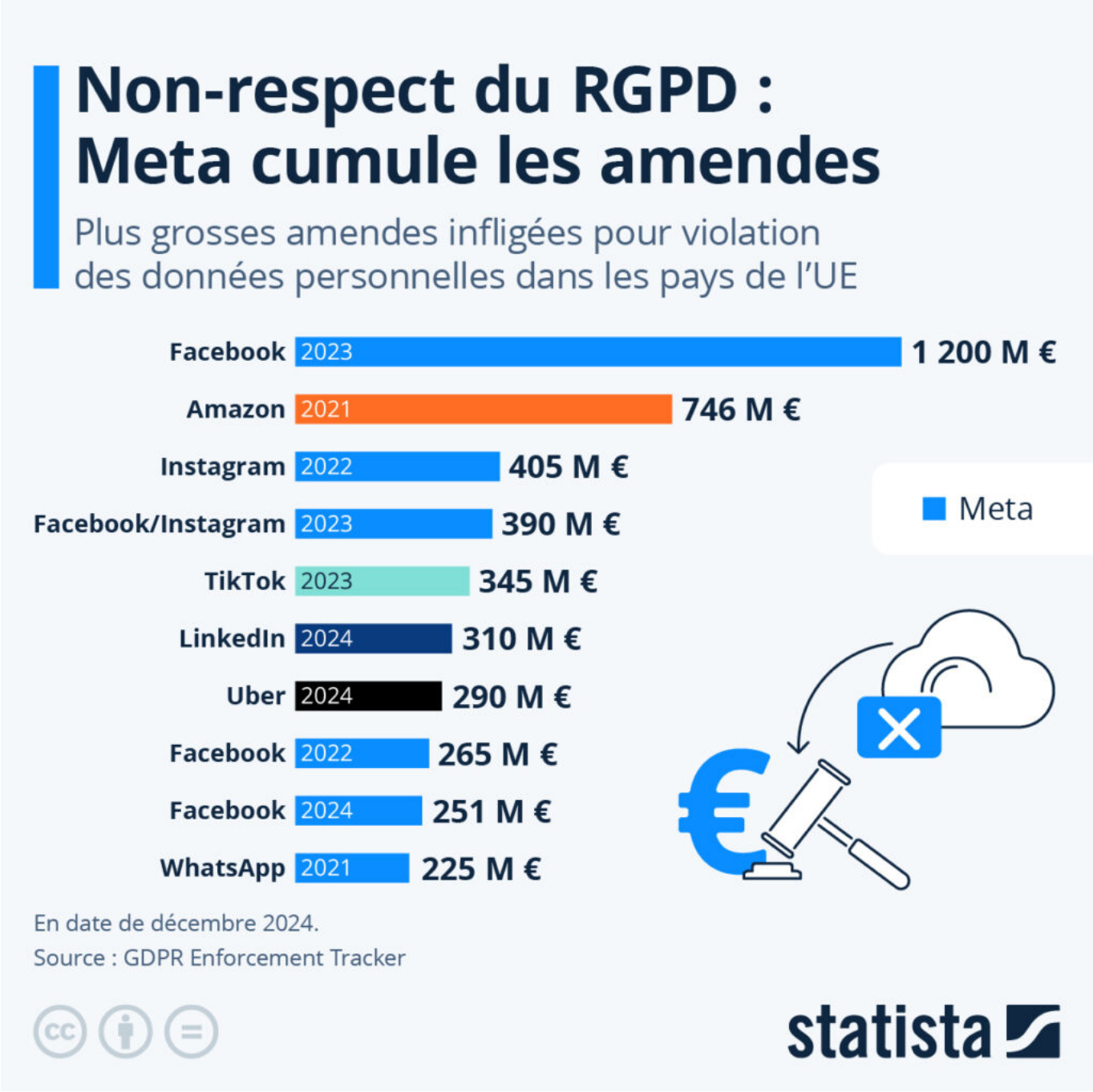
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Violation des données personnelles : Meta cumule les amendes



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Le 7 janvier, Mark Zuckerberg, dirigeant du groupe Meta, maison mère de Facebook, Instagram et WhatsApp, a annoncé d'importants changements dans la politique de modération des contenus sur ses plateformes, avec notamment la fin de son programme de fact-checking. Les partenariats qui existent aujourd'hui entre Meta et plus de 80 médias dans le monde afin de lutter contre la désinformation devraient être remplacés par un système de notes d'internautes, inspiré de X/Twitter, le réseau social d'Elon Musk. La ministre déléguée en charge de l'intelligence artificielle et du numérique, Clara Chappaz, a annoncé sur X le 7 janvier avoir échangé avec la direction de Meta France, qui lui a assuré que cette fonctionnalité « ne sera déployée qu'aux États-Unis pour le moment ». Cette annonce est perçue comme un nouveau geste de la part de Mark Zuckerberg pour s'attirer les faveurs de Donald Trump, après un don d'un million de dollars au fonds de financement de sa cérémonie d'investiture.

Comme le montre notre infographie, le groupe Meta n'est pas étranger aux controverses, particulièrement en Europe. Depuis l'adoption du règlement général sur la protection des données (RGPD) il y a cinq ans, Meta a ainsi cumulé les amendes. Facebook, Instagram et WhatsApp, services du groupe dirigé par Mark Zuckerberg, ont reçu 6 des 10 plus grosses sanctions prononcées à ce jour. Cumulées, ces amendes représentent un total de plus de 2,7 milliards d'euros.

En mai 2023, l'autorité irlandaise de protection des données (DPC) avait infligé une amende record de 1,2 milliard d'euros au groupe Meta. La décision concernait le réseau social Facebook, à qui il était reproché le transfert de données personnelles d'internautes européens aux États-Unis. Cette amende sans précédent dans l'Union européenne dépassait de loin celle prononcée par le Luxembourg contre Amazon pour « non-respect des principes généraux de traitement des données » en 2021 (746 millions d'euros).

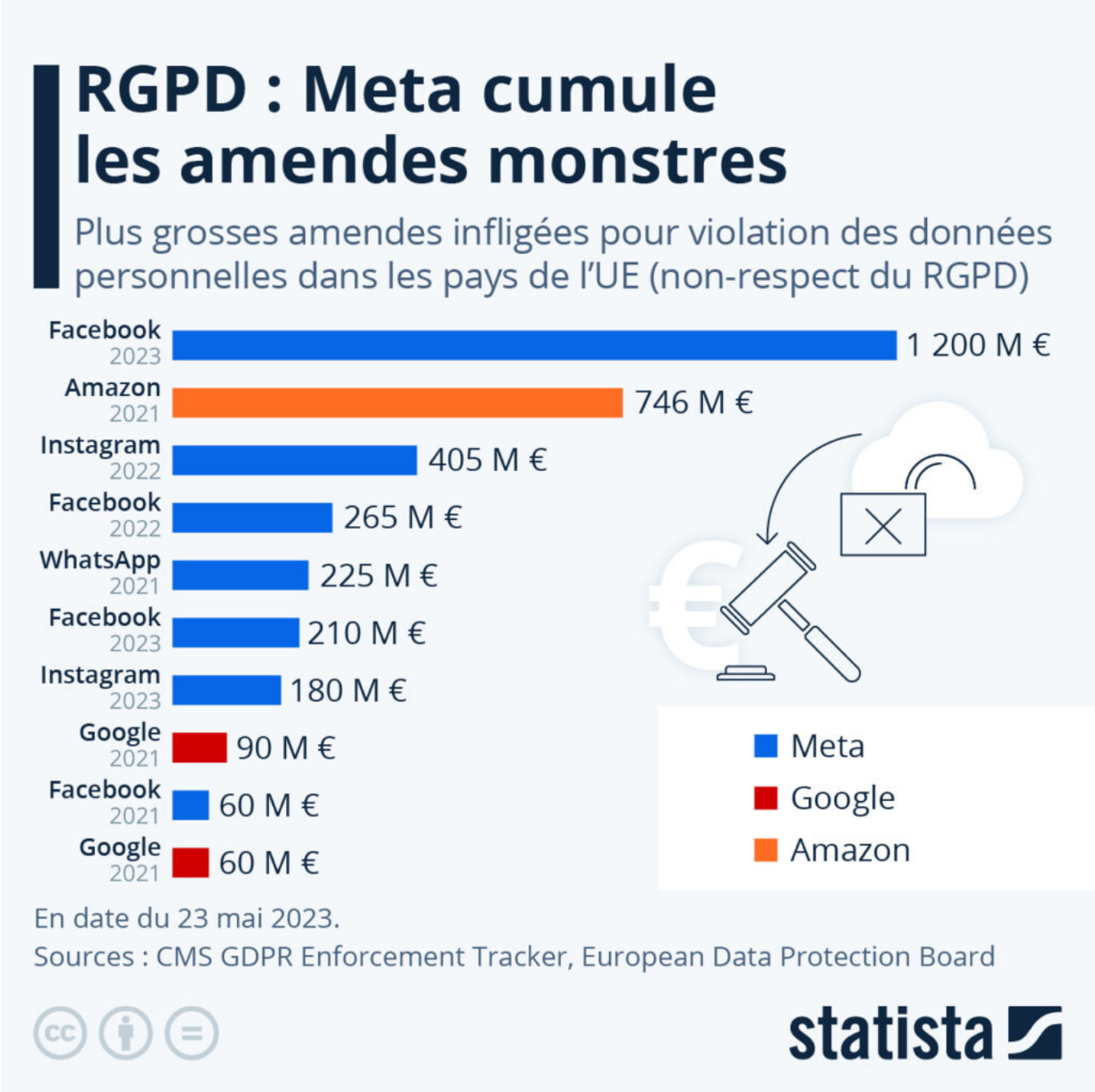
Le cadre réglementaire du RGPD vise à donner aux utilisateurs un plus grand contrôle sur leurs données personnelles et impose de nouvelles normes à la gestion des données par les entreprises. Pour les contrevenants à ces règles, les sanctions sont souvent lourdes. Le RGPD a été mis en place le 25 mai 2018, en remplacement de la directive européenne sur la protection des données de 1995, et contient 99 articles. En décembre dernier, le suivi de CMR.Law a recensé plus de 2 200 violations individuelles du RGPD depuis sa mise en place, pour un total cumulé de près de 5,6 milliards d'euros d'amendes infligées — bien que les données soient probablement incomplètes puisque toutes les amendes ne sont pas rendues publiques.

De Valentine Fourreau pour Statista

Violation de données personnelles : Meta

Ecrit par le 22 novembre 2026

condamné à une amende record



L'autorité irlandaise de protection des données (DPC) a infligé une amende record de 1,2 milliard d'euros

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

au groupe Meta, qui exploite entre autres les plateformes Facebook, Instagram et WhatsApp. La décision concerne plus précisément le réseau social Facebook, à qui il est reproché le transfert de données personnelles d'internautes européens aux États-Unis. Il s'agit d'une amende sans précédent dans l'Union européenne, dépassant de loin celle prononcée par le Luxembourg contre Amazon pour « non-respect des principes généraux de traitement des données » en 2021 (746 millions d'euros).

Comme le montre notre graphique, depuis l'adoption du règlement général sur la protection des données (RGPD) il y a cinq ans, Meta cumule les amendes monstres. Le top 10 des plus lourdes sanctions infligées pour infraction au RGPD est presque intégralement occupé par des services du groupe dirigé par Mark Zuckerberg. Facebook, Instagram et WhatsApp ont ainsi reçu 7 des 10 plus grosses sanctions prononcées dans l'Union européenne à ce jour. Cumulées, ces sept amendes reçues par Meta entre 2021 et 2023 représentent un total de plus de 2,5 milliard d'euros.

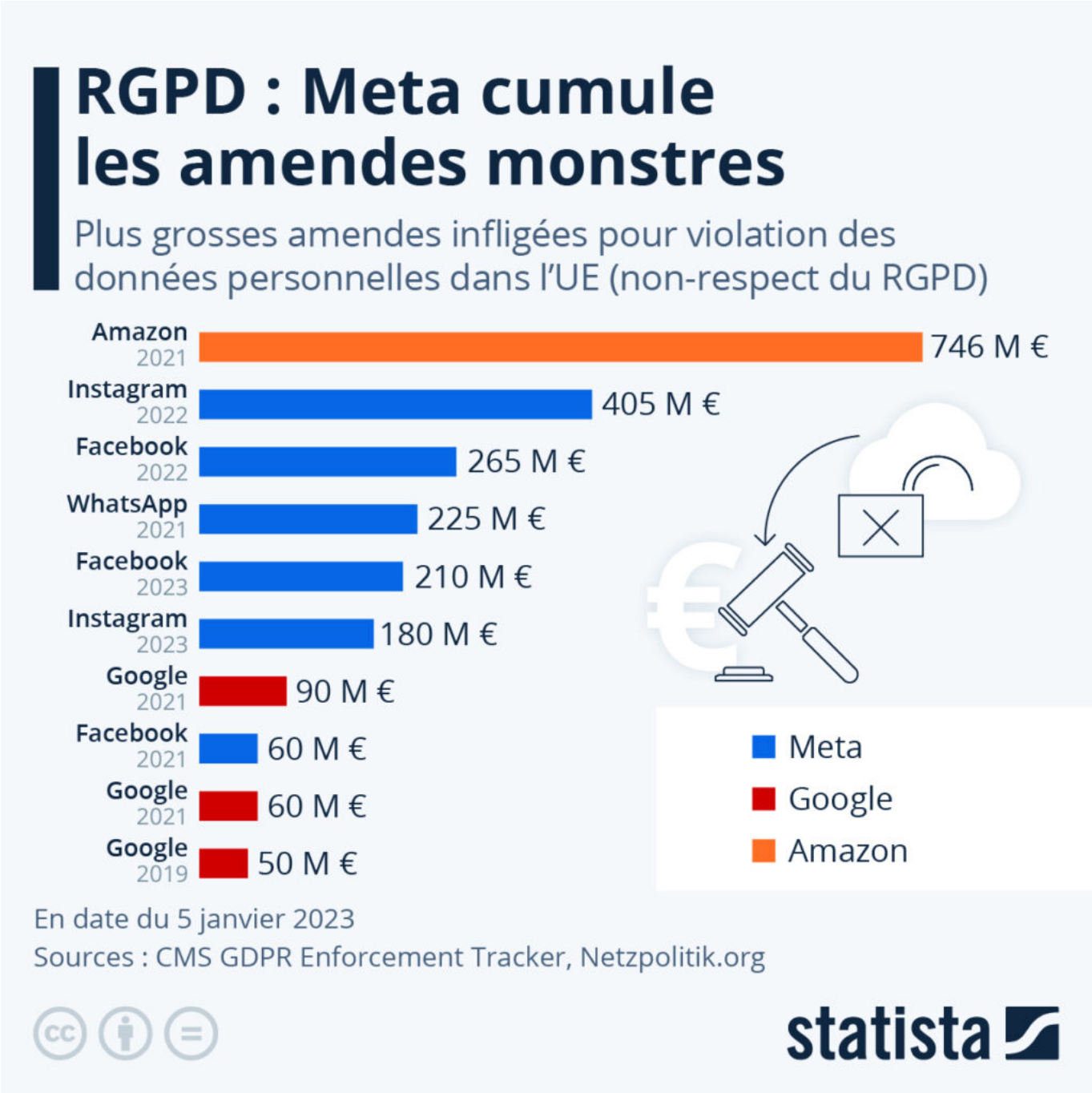
Le cadre réglementaire du RGPD vise à donner aux utilisateurs un plus grand contrôle sur leurs données personnelles et impose de nouvelles normes à la gestion des données par les entreprise. Pour les contrevenants à ces règles, les sanctions sont souvent lourdes. Le RGPD a été mis en place le 25 mai 2018, en remplacement de la directive européenne sur la protection des données de 1995, et contient 99 articles. En mai 2023, le suivi de CMR.Law a recensé plus de 1 600 violations individuelles du RGPD depuis sa mise en place, bien que les données soient probablement incomplètes puisque toutes les amendes ne sont pas rendues publiques.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Violation des données : Meta cumule les amendes monstres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Après plusieurs amendes en 2022, Meta débute 2023 avec de nouvelles sanctions. La Commission irlandaise de protection des données, l'équivalent de la Cnil en France, a décidé d'infliger deux lourdes amendes au groupe dirigé par Mark Zuckerberg pour violation du règlement général sur la protection des données (RGPD). Dans le détail, la première, d'un montant de 210 millions d'euros, revient à Facebook, et la seconde, de 180 millions d'euros, concerne Instagram. Dans un communiqué, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

régulateur irlandais a expliqué que l'entreprise avait violé « ses obligations en matière de transparence » et se fondait sur une base juridique erronée « pour son traitement des données à caractère personnel à des fins de publicité ».

Comme le montre notre graphique basé sur le suivi de CMS.Law, Meta est désormais représenté par six entrées dans le top 10 des plus grosses sanctions infligées dans le cadre du RGPD dans l'UE. Cumulées, ces six amendes représentent un total de plus de 1,3 milliard d'euros. Outre Meta, Google est également présent dans ce classement avec trois entrées. Le record de l'amende la plus élevée revient toutefois à Amazon, qui a reçu une sanction de 746 millions d'euros en 2021 pour « non-respect des principes généraux de traitement des données ».

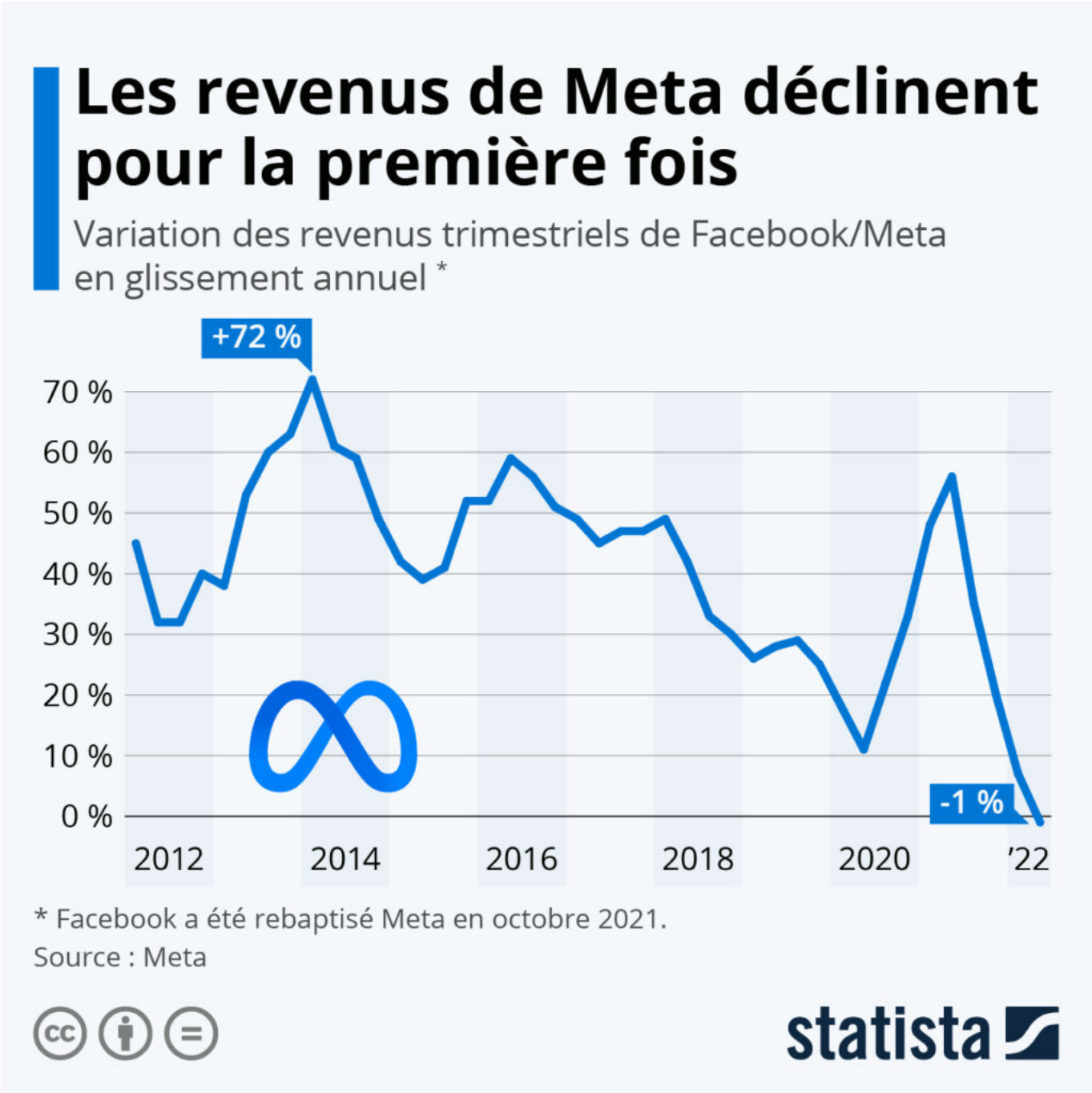
Le cadre réglementaire du RGPD vise à donner aux utilisateurs un plus grand contrôle sur leurs données personnelles et impose de nouvelles normes à la gestion des données en entreprise. Pour les contrevenants à ces règles, les sanctions sont souvent lourdes. Le RGPD a été mis en place le 25 mai 2018, en remplacement de la directive européenne sur la protection des données de 1995, et contient 99 articles. À ce jour, le suivi de CMR.Law recense plus de 1 500 violations individuelles du RGPD, bien que les données soient très probablement incomplètes puisque toutes les amendes ne sont pas rendues publiques.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les revenus de Meta déclinent pour la première fois

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Alors que son modèle économique centré sur la publicité ciblée se retrouve de plus en plus controversé et menacé, Meta a enregistré la première baisse de revenus de son histoire, avec un déclin de 1 % au deuxième trimestre (par rapport à la même période en 2021). Comme le montre notre graphique, depuis son entrée en bourse en 2012, l'entreprise avait l'habitude de publier des taux de croissance à deux chiffres, la moyenne trimestrielle se situant même autour de 40 % au cours de la dernière décennie.

Ecrit par le 22 novembre 2026

« Il semble que nous soyons entrés dans un ralentissement économique qui aura un impact important sur le secteur de la publicité en ligne« , a commenté le patron du groupe, Mark Zuckerberg, qui juge la situation du marché « pire qu'il y a trois mois ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista